

REPRISE

Article 353 du Code pénal

Tanguy Viel / Emmanuel Noblet

3 – 14 juin 2025

Du mardi au vendredi, 19h30 - samedi, 18h30
Relâche le dimanche 8 et le lundi 9 juin 2025

Roman de **Tanguy Viel**

Adaptation et mise en scène **Emmanuel Noblet**

Avec **Vincent Garanger** et **Emmanuel Noblet**



© Jean-Louis Fernandez

CONTACTS PRESSE

Hélène Ducharne

Responsable presse

T. 01 44 95 98 47

h.ducharne@theatredurondpoint.fr

Éloïse Seigneur

Chargée des relations presse

T. 01 44 95 98 33

e.seigneur@theatredurondpoint.fr

Claire Jeanne

Alternante du service presse

T. 01 44 95 98 49

presse@theatredurondpoint.fr

À propos

Le comédien et metteur en scène Emmanuel Noblet, après avoir magnifié sur scène le roman de Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*, s'empare d'un autre chef-d'œuvre de la littérature contemporaine française : *Article 353 du Code pénal* de Tanguy Viel. La rade de Brest, les rêves d'investissement des habitants du bourg, la faillite, l'escroquerie... Le décor de ce polar finistérien est planté. Pour avoir jeté à la mer le corps d'Antoine Lazenec, Martial Kermeur vient d'être arrêté par la police. Devant le juge, il retrace le cours des événements qui l'ont mené jusque-là. Dans cette version scénique, les mots de Tanguy Viel, politiques et fulgurants, servis par l'impeccable Vincent Garanger, composent une œuvre théâtrale sensible. Une réflexion sur l'empathie et la dignité.

Article 353 du Code pénal

Roman de **Tanguy Viel**
Adaptation et mise en scène **Emmanuel Noblet**
Avec **Vincent Garanger** (Martial Kermeur) et
Emmanuel Noblet (Le juge)

Scénographie **Alain Lagarde**
Création lumière **Vyara Stefanova**
Création sonore **Sébastien Trouvé**
Vidéo **Pierre Martin Oriol**
Costumes **Noé Quilichini**

Administration et diffusion Les Aventurier.e.s Philippe
Chamaux
Production Cie Les Choses de la vie
Coproduction Cie À l'envi, Théâtre Durance – Scène
nationale de Château-Arnoux-Saint-Auban, Théâtre du
Rond-Point, Théâtre Montansier (Versailles), L'Éclat
(Pont-Audemer), L'Estive – Scène nationale de Foix et de
l'Ariège, Théâtre des Célestins (Lyon), La C.R.E.A
Coopérative de Résidence pour les Écritures, les Auteurs
et les Autrices (Mont-Saint-Michel, Normandie)

Le roman de Tanguy Viel est publié aux Éditions de
Minuit (2017).

Création le 15 octobre 2024 au Théâtre Durance /
Scène nationale de Château-Arnoux-Saint-Auban (04)

3 – 14 juin 2025
Du mardi au vendredi, 19h30
Samedi, 18h30
Relâche dimanche 8 et lundi 9 juin
Salle Jean Tardieu
Durée 1h40

TARIFS

Plein tarif
Salle Jean Tardieu
31€

Tarifs réduits
+ 65 ans : 28 €
Demandeur d'emploi : 18 €
- 30 ans, PSH
et accompagnant : 16 €
Étudiant, - 18 ans : 12 €
RSA : 8 €
Groupe (à partir de 8 personnes) :
23 €

RÉSERVATIONS

T. 01 44 95 98 21
2 bis, avenue Franklin D. Roosevelt
75 008 Paris – France
theatredurondpoint.fr
fnac.com

Note d'intention

« *C'est une drôle d'affaire, la pensée, n'est-ce pas ?* »

Surtout la pensée d'un homme qui face à un juge, déroule le fil des événements qui l'ont conduit à se faire justice lui-même.

Oui, c'est une compréhension fascinante de l'âme humaine que d'écouter Martial Kermeur raconter ses années, ses échecs et la conséquence des choses, même s'il n'a pas les mots pour le dire, du moins, le croit-il.

En réalité sa connaissance des autres, comme de lui-même, est aussi affûtée que son regard sur la mer. Dans sa compréhension des choses, il est le rocher face au vent, il a une perception tellurique, secrète et sourde, il les ressent.

C'est toute la beauté de ce personnage, un homme parmi « ceux qui ne sont rien », un cinquantenaire licencié, père divorcé dépassé par son fils devenu plus fort et plus déterminé que lui. Mais ce velléitaire est passé à l'action ce matin et ce n'est pas rien d'écouter les taiseux lorsqu'ils prennent enfin la parole.

Tanguy Viel, lui, a les mots pour l'écrire. Cet orfèvre de l'écriture signe là un de ses plus grands romans. La beauté de son style sert une dramaturgie puissante où pourtant tout est dit dès les premières lignes : ce sera un huis-clos sans autre événement que d'avancer dans la psyché d'un homme, une exploration sensible de son histoire, une empathie envers toutes les promesses non tenues, aussi bien politiques qu'intimes. Viel dissèque de l'intérieur les rouages d'une manipulation, jusqu'à nous placer au moment exact du dernier ressort, celui de la dignité d'un homme. Car à trop longtemps subir l'arrogance et la honte, on devient dangereux.

C'est un grand texte sur l'injustice et le besoin d'y remédier, la nécessité, encore et toujours, de réparer les vivants. Quand l'injustice est telle qu'il faut y remédier soi-même, prendre ses responsabilités, que l'on soit juge ou assassin, en ne respectant plus la loi ou en l'interprétant favorablement.

L'intime conviction est un principe du droit logé à l'article 353 du Code de procédure pénal. C'est aussi tout le principe du théâtre que de traiter de l'intime et de nos convictions. Cette histoire y trouvera donc toute sa place, via les échos personnels à nos misères et nos faiblesses, en portant nos besoins de justice, de grandeur, d'estime de soi et de mots pour le dire. Nous écouterons un homme raconter sa vie et la généalogie d'un crime. Nous ferons ce voyage mental, cette remontée à contre-courant des assignations sociales. Ce sera une traversée dans la houle.

« *Et vous n' imaginez pas, à cette seule idée de mener sa barque, soudain, dans un cerveau comme le mien, il y a des vagues de trois mètres.* »

Emmanuel Noblet

Tanguy Viel

Texte

Originaire de Bretagne, Tanguy Viel a été publié dès son premier ouvrage par les Éditions de Minuit. Pensionnaire de la Villa Médicis en 2003, il a reçu le Prix littéraire de la vocation pour son roman *L'Absolue Perfection du crime*. *Article 353 du Code pénal* est son neuvième roman, récompensé par le Grand Prix RTL Livre et le Prix François Mauriac. Son écriture dissèque les liens familiaux, les duperies, les inégalités de classes et les rapports père/fils, ou père/fille dans son dernier roman *La fille qu'on appelle*. Généralement considérés comme des romans policiers, ce sont des monologues intérieurs de personnages de classes socio-culturelles moyennes ou dites « inférieures ». Le discours du narrateur y est en perpétuelle tension, parasité par celui des autres personnages et l'incertitude de son propre langage, torpillé de doutes personnels. Bien souvent la question du récit n'est pas tant de savoir si les actes évoqués sont justes, au sens moral, ou non ; l'importance réside dans le fait de savoir si le narrateur a réussi à raconter sa vie. Il collabore à l'écriture du film de Louis Garrel, *L'Innocent* (César 2023 du meilleur scénario). Reconnu pour la grande finesse de son style, il admet volontiers l'héritage littéraire de Jean Echenoz ou François Bon, dans la famille des Laurent Mauvignier et Éric Vuillard. À la parution d'*Article 353*, il disait à leur propos : « Il y a eu la littérature du silence, de la ruine, de la table rase, et eux ont eu envie de refabriquer du vivant. On continue ce travail-là. »

Emmanuel Noblet

Mise en scène et interprétation (Le juge)

Après des études de droit public, Emmanuel Noblet se forme au Conservatoire de Rouen et à l'Académie du CDN de Limoges en 2001. Dans son parcours, il est régisseur et éclairagiste au théâtre, collaborateur artistique et assistant de metteurs en scène, au cinéma également. Au théâtre, il joue Shakespeare, Molière, Marivaux, Lagarce, Mouawad, Fab Caro, Sara Stridsberg... sous la direction de nombreux metteurs en scène dont Catherine Hiegel, Simon Delétang et Christophe Rauck.

En parallèle, il tourne régulièrement pour la télévision et le cinéma, notamment dans les séries *SCALP* de Canal+ et *L'Art du crime* de France 2.

En 2017, son adaptation et mise en scène, en collaboration avec Benjamin Guillard, du roman *Réparer les vivants* de Maylis de Kerangal, qu'il a jouée plus de 300 fois en France et à l'étranger, a remporté le Prix Beaumarchais du Meilleur spectacle du Théâtre Public et lui a valu le Molière du seul-en-scène. Il a mis en scène deux spectacles musicaux :

Et vivre était sublime (Prix du public Avignon OFF 2015) et *Dabadie, les choses de nos vies* en tournée actuellement.

Il travaille le plus souvent à des adaptations littéraires qu'il met en scène : *Boussole* de Mathias Enard sur demande de l'auteur - Prix Goncourt 2015, *Le Discours* de Fabrice Caro, *VNR* de Laurent Chalumeau, et *Une sur deux* de Giulia Foïs avec 22 comédiennes, un film/spectacle sur France Télévision pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'an dernier, il a mis en scène le spectacle de Lola Lafon *Un état de nos vies*, repris cette saison au Théâtre du Rond-Point et en tournée actuellement en France. *Article 353 du Code pénal* est le roman qu'il souhaitait adapter au théâtre depuis sa parution en 2017. Tanguy Viel a validé sans réserve son adaptation du texte.

Également en janvier 2025, il mettra en scène François Cluzet dans l'adaptation du roman *Encore une journée divine*, de Denis Michelis (joué au Théâtre des Bouffes parisiens à partir du 25 janvier 2025).

Vincent Garanger

Interprétation (Martial Kermeur)

Vincent Garanger a suivi les formations du Conservatoire municipal d'Angers, de l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) et du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris avec comme professeurs Michel Bouquet, Gérard Desarthe, Michel Bernardy et Mario Gonzalès.

Au théâtre, il a joué sous la direction de Roger Planchon, Louis Calaferte, Philippe Delaigue, Jean-Claude Drouot, Marguerite Duras, Alain Françon, Jacques Lassalle, Guillaume Lévêque, Christophe Pertou, Richard Brunel, Yann-Joël Collin, Jean-Louis Hourdin, Arnaud Meunier, Yves Beaunesne, Pauline Bureau, Johanny Bert, Anne Bisan, Philippe Baronnet ...

De 2009 à 2018, Vincent Garanger est directeur avec Pauline Sales du Préau, Centre Dramatique National de Normandie-Vire.

Il codirige la Compagnie À l'Envi basée dans le Val de marne.

Il joue dans les productions : *À l'ombre* de Pauline Sales et mis en scène par Philippe Delaigue ; *J'ai la femme dans le sang* d'après *Les Farces conjugales* de Georges Feydeau mis en scène par Richard Brunel ; *Occupe-toi du bébé* de Dennis Kelly mis en scène par Olivier Werner ; *Trahisons* d'Harold Pinter ; *Les Arrangements* de Pauline Sales mis en scène par Lukas Hemleb ; *Quand j'étais Charles* de Fabrice Melquiot ; *Les Travaux et les Jours* de Michel Vinaver mis en scène par Guillaume Lévêque. Il interprète le docteur Camiski dans le spectacle *Docteur Camiski ou l'esprit du sexe* de Fabrice Melquiot et Pauline Sales, *George Dandin* mis en scène par Jean-Pierre Vincent ...

Il met en scène *Bluff* d'Enzo Cormann avec Caroline Gonce et Guy Pierre Couleau, *Trahisons* d'Harold Pinter et *La Campagne* de Martin Crimp. Il joue également dans *La Mouette* d'Anton Tchekhov mis en scène par Arthur Nauzyciel pour le Festival d'Avignon 2012 dans la Cour d'honneur du Palais des Papes.

Depuis 2019, il joue dans *Les Femmes de la maison* écrit et mis en scène par Pauline Sales. Il a mis en scène *Mon visage d'insomnie* de Samuel Gallet et récemment crée *Lazzi* écrit et mis en scène par Fabrice Melquiot.

En 2023, il joue dans *Welfare* mis en scène par Julie Deliquet, dans la Cour du Palais des Papes d'Avignon.

Il sera prochainement dans *Mort d'un commis voyageur* d'Arthur Miller mis en scène par Phillipe Baronnet.

Pour son rôle dans *Article 353 du Code pénal*, Vincent Garanger est nommé aux Molières 2025 dans la catégorie « Meilleur comédien dans un spectacle de théâtre public ».

Direction
Laurence de Magalhaes & Stéphane Ricordel

Théâtre du Rond Point

saison 24-25
aller au théâtre
theatredurondpoint.fr

